

VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
04-047-120

RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL (04-047)

Vu l'article 109 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

Vu l'article 130.3 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

À l'assemblée du 23 janvier 2012, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. La carte intitulée « L'affectation du sol » du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) est modifiée par la carte jointe à l'annexe 1.
2. La carte intitulée « Le patrimoine bâti » de ce plan d'urbanisme est modifiée par la carte jointe à l'annexe 2.
3. La liste intitulée « Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle » concernant l'arrondissement de Ville-Marie, incluse à la Partie II – Les documents d'arrondissement de ce plan d'urbanisme, est remplacée par la liste jointe à l'annexe 3.

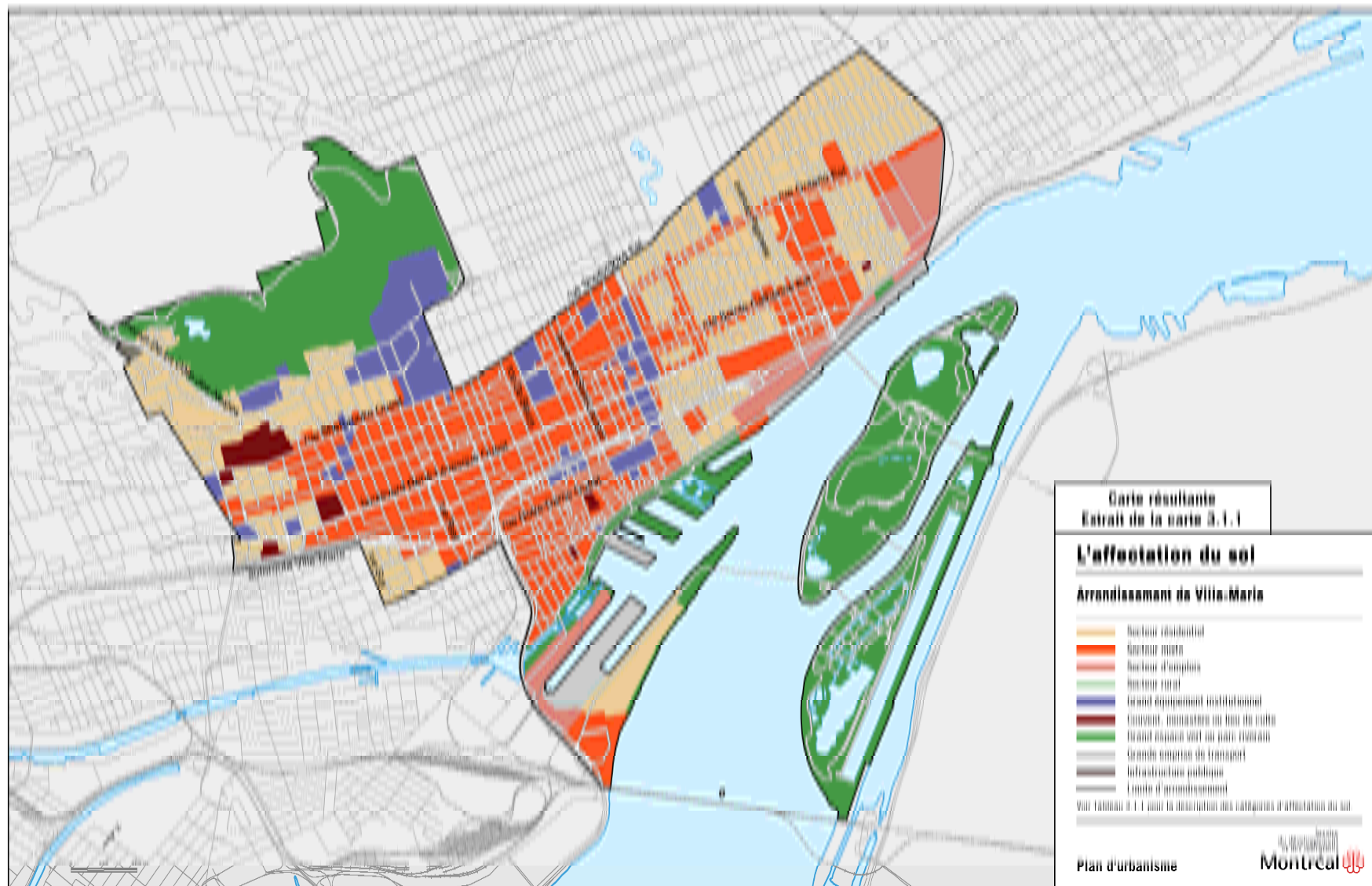
ANNEXE 1
L'AFFECTION DU SOL

ANNEXE 2
LE PATRIMOINE BÂTI

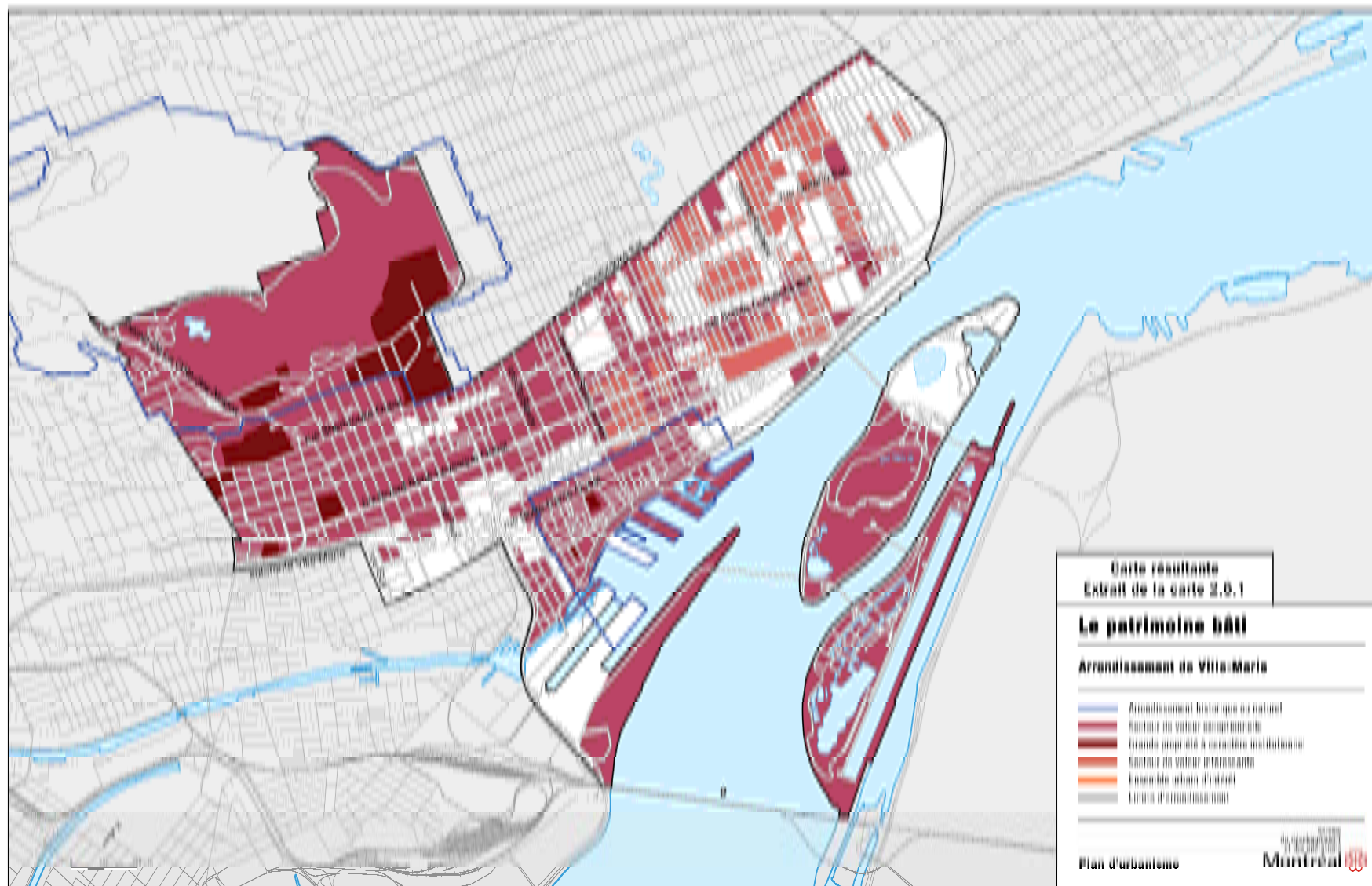
ANNEXE 3
BÂTIMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL HORS SECTEURS DE VALEUR EXCEPTIONNELLE

Ce règlement a été promulgué par l'avis public affiché à l'hôtel de ville et publié dans *Le Devoir* le 1^{er} février 2012.

ANNEXE 1



ANNEXE 2



ANNEXE 3

Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle 25 Arrondissement de Ville-Marie

La liste suivante identifie les bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural situés à l'extérieur des secteurs de valeur exceptionnelle et des grandes propriétés à caractère institutionnel de l'arrondissement (voir carte précédente).

La liste identifie également l'ensemble des lieux de culte d'intérêt patrimonial de l'arrondissement. Tel qu'indiqué au tableau 3.1.1, ces lieux de culte sont couverts par la catégorie d'affectation du sol « Couvent, monastère ou lieu de culte ».

Conformément à l'objectif 15, les bâtiments identifiés dans la liste suivante et l'ensemble de ceux situés dans les secteurs de valeur exceptionnelle ou dans les grandes propriétés à caractère institutionnel doivent faire l'objet d'un contrôle serré, quant aux travaux de construction, de rénovation et de démolition, par les outils réglementaires appropriés, notamment les règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les lieux de culte

- 2550, avenue Gascon (Our Lady of Czestochowa)
- 1455, avenue Papineau (Centre évangélique)
- 1640, avenue Papineau (Temple du Réveil/Taylor's Church)
- 137, avenue Du Président-Kennedy (Saint John the Evangelist)
- 460, boulevard René-Lévesque Ouest (St. Patrick)
- 2000, rue Alexandre-De-Sève (Église Sacré-Cœur-de-Jésus)
- 987-991, rue Côté (Free Presbyterian Church)
- 1202, rue De Bleury (Le Gesù)
- 2020, rue De Bordeaux (Notre-Dame-de-Guadalupe/Sainte-Marguerite-Marie Alacoque)
- 1174, rue De Champlain (Église Sainte-Brigide-de-Kildare)
- 1085, rue De La Cathédrale (Cathédrale Marie-Reine-du-Monde)
- 1151, rue De Champlain (Saints-Pierre-et-Paul/St. Luke's Episcopalian)
- 1174, rue De Champlain (Église Sainte-Brigide-de-Kildare)
- 205, rue De La Gauchetière (Mission catholique chinoise du Saint-Esprit)
- 1201, rue De La Visitation (Église Saint-Pierre-Apôtre)
- 2388, rue D'Iberville (Saint-Michael's Ukrainian Catholic)
- 2015, rue Dorion (Église Sainte-Marguerite-Marie)
- 2085, rue Drummond (La Citadelle/Emmanuel Congregational)
- 2151, rue Fullum (Église Saint-Eusèbe-de-Verceil)
- 1235, rue Lambert-Closse (Evangel Pentecostal Church)
- 110, rue Notre-Dame Ouest (Basilique Notre-Dame)
- 1429, rue Poupart (Association missionnaire internationale des Adventistes du 7^e jour)
- 3415, rue Redpath (St. Andrew and St. Paul)
- 110, rue Sainte-Catherine Est (Église unie Saint-Jean)
- 2310, rue Sainte-Catherine Est (Église Saint-Vincent-de-Paul)
- 430, rue Sainte-Catherine Ouest (Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes)
- 463, rue Sainte-Catherine Ouest (St. James United)
- 635, rue Sainte-Catherine Ouest (Christ Church Cathedral)
- 1439, rue Sainte-Catherine Ouest (St. James the Apostle)
- 400, rue Saint-Paul Est (Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours)
- 1850, rue Sherbrooke Ouest (Masonic Memorial Temple)
- 1101, rue Stanley (St. George's Anglican)
- 2097, rue Union (People's Church of Montréal)

Les édifices scolaires

- 1808, avenue Papineau (École Gabriel-Souart)
- 301-305, boulevard De Maisonneuve Est (École Saint-Jacques)
- 1097, rue Berri (Académie Marchand)
- 1705, rue De La Visitation (Académie Garneau)
- 2743, rue De Rouen (École Frontenac)
- 2237, rue Fullum (École Jean-Baptiste-Milleur)
- 2275, rue Fullum (École Saint-Eusèbe)
- 1960, rue Poupart (École Gédéon-Ouimet)
- 1250, rue Sanguinet (Alexandra School)

ANNEXE 3

Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle 25 Arrondissement de Ville-Marie

Les édifices publics

- 2050, rue Amherst (Bain Généreux)
- 1945, rue Fullum (Poste d'incendie no 19)
- 2383, rue Notre-Dame Est (Vespasienne du parc Bellerive)
- 1125, rue Ontario Est (Marché Saint-Jacques)
- 715, rue Peel (Bureau de poste central)
- 2070, rue Peel (Montreal Amateur Athletic Association)
- 227, rue Riverside (Station de pompage Riverside)
- 2000, rue Saint-Antoine Est (Usine de pompage Craig)

Les habitations

- 1151, rue Alexandre-De-Sève (Presbytère sur le site de L'Église Sainte-Brigide-de-Kildare)
- 1310, rue Alexandre-De-Sève (Immeuble J.-Edmond-Morin Ltée)
- 1167, rue Berri (Appartements Roberval)
- 330, rue Christin (Appartements Riga)
- 530, rue De La Gauchetière Est (Maison Marie-Hélène-Jodoin)
- 1425-1439, rue Stanley (Appartements Stanley)

Les édifices commerciaux

- 1400, boulevard René-Lévesque Est (Maison de Radio-Canada)
- 1050, Côte Du Beaver-Hall (Bell Canada)
- 800, rue De La Gauchetière Ouest (Place Bonaventure)
- 1647, rue De La Visitation (Maison L'Archevêque)
- 1551, rue Ontario Est (Banque d'Épargne, succursale Ontario et Alexandre-De-Sève)
- 1430, rue Peel (House of Seagram)
- 1455, rue Peel (Hôtel Mont-Royal)
- 1470, rue Peel (Hermes Building)
- 155, rue Saint-Antoine Ouest (Tramways Building)

Les édifices industriels

- 1930, avenue Papineau (Montreal Dairy Company Ltd.)
- 1030, rue Cheneville (Canadian Cork Cutting Company)
- 20-50, rue Des Soeurs-Grises (Terminal Warehousing and Cartage Company)
- 1425, rue Du Havre (Ateliers Hochelaga)
- 850, rue Mill (St. Lawrence Engine Works)
- 930-990, rue Mill (Ogilvie Flour Mill Company Ltd.)
- 2025, rue Parthenais (Knit-To-Fit Company)
- 2, Port de Montréal (Élévateur à grains no 5)
- 3, Port de Montréal (Entrepôt frigorifique du Port de Montréal)